

Barème des honoraires de location applicables au 1er janvier 2024

	A la charge du locataire	A la charge du propriétaire
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	ZT = 10 € TTC / m ² - ZNT = 8 € TTC/m ²	ZT = 10 € TTC / m ² - ZNT = 8 € TTC/m ²
Etat des lieux	2,50 € HT/m ² , soit 3 € TTC / m ²	2,50 € HT/m ² , soit 3 € TTC / m ²
Frais d'entremise		100,00 € HT, soit 120,00 € TTC
Locaux commerciaux et professionnels (avec rédaction du bail)	2 mois de loyer HC TTC	2 mois de loyer HC TTC
Parkings et garages (avec rédaction du bail et EDL)	100,00 € HT, soit 120,00 € TTC	100,00 € HT, soit 120,00 € TTC
Commande et suivi du Dossier Diagnostics Techniques		20,00 € HT, soit 24,00 € TTC
Frais de rédaction de bail habitation	3,33 € HT / m ² , soit 4,00 € TTC / m ²	3,33 € HT / m ² , soit 4,00 € TTC / m ²
Frais de rédaction de bail stationnements	60,00 € HT, soit 72,00 € TTC	60,00 € HT, soit 72,00 € TTC
Frais de rédaction de bail locaux commerciaux et professionnels	6,66 € HT / m ² , soit 8,00 € TTC / m ²	6,66 € HT / m ² , soit 8,00 € TTC / m ²

Les tarifs indiqués sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution du taux de TVA (actuellement établi à 20,00 %)